



LOI N°99-477 DU 9 JUIN 1999

VISANT À GARANTIR LE DROIT À L'ACCÈS AUX SOINS PALLIATIFS (EXTRAIT)

DROITS DE LA PERSONNE MALADE

Art. L 1ER A.

Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement.

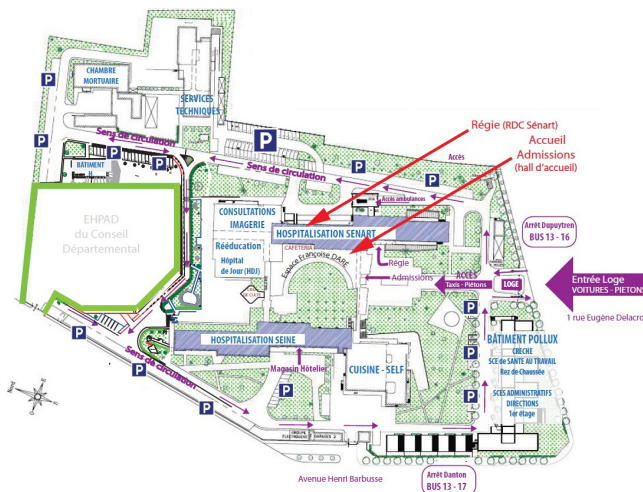
ART. L 1ER B.

Les soins palliatifs sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire en institution ou à domicile. Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage.

ART. L 1ER C.

La personne malade peut s'opposer à toute investigation ou thérapeutique.

INFORMATIONS PRATIQUES >>

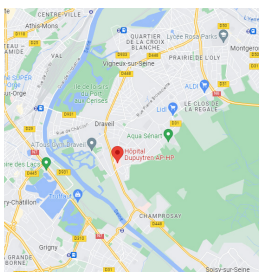


Hôpital Dupuytren AP-HP
1 Rue Eugène Delacroix
91210 DRAVEIL
Standard : 01 69 83 63 63
<http://chu-mondor.aphp.fr/joffredupuytren>

SI VOUS VENEZ EN VOITURE:

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.

SI VOUS VENEZ EN TRAIN:



- RER C ou RER D descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)
- Prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren
- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton

Ne pas jeter sur la voie publique



ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS



UNITÉ FONCTIONNELLE DE SOINS PALLIATIFS SERVICE A2 >>

>> **Responsable : Dr Michel BENAMOU**

Département Médico-Universitaire Gériatrie

Unité de Soins Palliatifs (USP)

Equipe Mobile Soins Palliatifs Douleur (EMSPD)



aphp.fr

AP-HP.
Hôpitaux universitaires
Henri-Mondor

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS

VOS INTERLOCUTEURS DANS LE SERVICE

» UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS (USP)

Dr Michel BENAMOU - michel.benamou@aphp.fr

Dr Laurent BARON - laurent.baron@aphp.fr

Poste de soins : 01 69 83 58 54/64

Cadre de santé : **Kadiatou TOURÉ**

Tél : 01 69 83 63 63 - poste 23619

Psychologue :

Natalia Estelita VIDAL VALLÉ

Tél : 01 69 83 63 88 - poste 23614

Secrétariat hospitalier : **Stéphanie LETERME**

Tél : 01 69 83 58 46

Assistant Social : **Florent DANDURAND**

Tél : 01 69 83 63 44

» EQUIPE MOBILE SOINS PALLIATIFS DOULEUR (EMSPD)

01 69 83 62 06

Médecin : **Dr Laurent BARON**

Tél : 01 69 83 63 56 - poste 23013

Infirmière ressource douleur :

Karine BALTHAZAR

Tél : 01 69 83 62 84 - poste 23510

Psychologue :

Annabel GAILLOCHON

Tél : 01 69 83 58 57

Secrétariat médical Unité Fonctionnelle :

Tél : 01 69 83 66 14

Télécopie : 01 69 83 63 97

Secrétaire médicale

Nathalie LENOX : 01 69 83 66 14

Télécopie : 01 69 83 58 82

» L'ADMISSION



Les demandes d'admission peuvent être adressées aux médecins de l'unité par fax, courrier (de préférence sur le formulaire-type des demandes d'admission dans les USP d'Ile-de-France, disponible sur internet : www.corpalif.org), éventuellement après contact téléphonique. Les familles qui le souhaitent peuvent venir visiter l'Unité de Soins Palliatifs sur rendez-vous avant même l'admission du patient.

Une équipe de bénévoles spécifiquement formée, ainsi qu'une équipe d'aumônerie interviennent également dans l'unité.

L'USP est intégrée au service A2. Elle dispose de 11 lits d'hospitalisation en chambres individuelles équipées de la télévision et du téléphone (sur demande). Chaque chambre dispose d'un fauteuil relax et de la possibilité d'un lit d'accompagnement. Un salon, un coin repas et une salle d'eau sont à la disposition des familles. L'unité développe par ailleurs une activité d'Equipe Mobile de Soins Palliatifs-Douleurs, à l'intention des patients hospitalisés dans les autres services de l'hôpital.

LES ÉQUIPES »



L'unité accueille des patients relevant des soins palliatifs avec une orientation essentiellement gériatrique. L'équipe médicale est complétée par des interventions des autres médecins du service selon les besoins. Un médecin de garde assure la prise en charge de nuit. Une astreinte téléphonique permanente est assurée par les médecins de l'unité.

L'équipe médicale et paramédicale développe son action autour des objectifs de confort, d'accompagnement, de soulagement des douleurs et des souffrances.

Elle adhère aux principes et à la définition des soins palliatifs de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP).

L'équipe participe activement, au sein des APHP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor, aux travaux du Comité de Lutte contre la Douleur-Soins palliatifs (CLUD-SP) et aux activités de formation relevant de sa compétence. Elle accueille divers stagiaires professionnels concernés par la prise en charge des patients gériatriques ou en soins palliatifs. Elle s'intègre dans le tissu local et départemental des soins palliatifs en développant des relations privilégiées avec les structures de santé environnantes.